

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 27 JANVIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 janvier 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, SILVE Wiebke, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.

Absents excusés: SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, MARROU Jehanne donne pouvoir à AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille.

Absents: RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, MAILLARD Laurent.

RAPPORT N° 2026/02 : Débat d'Orientations Budgétaire de l'exercice 2026 pour l'ensemble des budgets

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant dans les communes de plus de 3 500 habitants, la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la gestion de la dette, à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Considérant que ce rapport donne lieu à un Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) au sein de l'assemblée délibérante.

Il est précisé que dans les communes et les groupements de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure des effectifs et précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

Le DOB représente une étape importante dans la procédure budgétaire.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- De discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités de budget primitif,
- D'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- De s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

La teneur du débat intervenu sur les orientations proposées apparaîtra dans le compte-rendu de séance qui sera soumis à l'approbation des membres du conseil communautaire à la prochaine séance.

Les orientations budgétaires concernent la Communauté de Communes de Serre-Ponçon avec l'ensemble de ses budgets annexes.

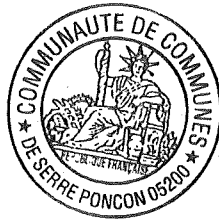
En conséquence, il est proposé au conseil communautaire de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE PRENDRE** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) sur la base d'un rapport (ROB) intervenu au sein du Conseil communautaire portant sur les orientations générales à retenir pour l'exercice 2026 tant pour le Budget Général que pour les budgets annexes de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD